COMPTE – RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 JUIN 2018

Présents :

René CURLY **Maire**– Jean François DUMONT, Edith GRILLE **Adjoints**, Christophe GAINET (à compter de 21h00), Marcel DODET, Lucie FACON, Séverine SERGEANT, Philippe POUTHIER, Jean René CURLY, **Conseillers municipaux**

Absent non excusé : Flora MAUTI.

Le maire ouvre la séance à 20h30

Une demande de modification de l'ordre du jour est acceptée par le conseil municipal à l'unanimité : Délibération sur la dématérialisation des actes administratifs en lien avec la Sous-Préfecture.

Aucune remarque sur le compte rendu du conseil précédent. Lecture par le maire des délibérations du conseil municipal précédent, aucune remarque de la part des conseillers présents.

Etat Civil

Mariage :

- M. VIRIER – Mme BROGNARD HUMBERT le 16 avril 2018
- M. LIME – Mme MERGEY Elodie le 12 mai 2018.

Demande de travaux

Deux déclarations préalables :

- M. DARBON (Auvent), Mme GENTELET (Garage), M. BOLARD (terrasse couverte).
- Certificat d'Urbanisme : Jean SERRUROT – Un sursis à statuer a été acté
- M. BOUTON – décision en attente.

Elections municipales complémentaires

Faute de candidat pour les 17 et 24 juin les élections ont été annulées par le Sous-Préfet. Le conseil municipal peut délibérer normalement à dix membres à la seule condition que le quorum soit atteint.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'étude du PLUI est en cours à l'échelle des 44 communes du Grand Dole. Les résultats de l'étude seront connus fin 2018. S'en suivra une enquête d'utilité publique. Les pistes retenues pour notre commune : En instance de classement en zone UB suite à enquête : La Pressagne (un peu excentré du centre du village), Terrains au buisson Rond (zones humides). Potentiel foncier existant à ce stade de l'enquête : Terrains au Buisson Rond, Terrains Santucci, terrain Léculier, terrain Mouquod, Pressagne,Terrain Serrurot.

Travaux routiers

- Une commission est prévue le 10 juillet 2018 afin de recenser les travaux de voierie nécessaires et la réalisation du point à temps 2018.
- RD 405 entrée Nord : une étude sera réalisée en vue d'un aménagement de cette entrée. L'agence PMM sera sollicitée.
- Accessibilité : un architecte sera sollicité afin de vérifier l'obligation ou non de réaliser l'accessibilité de l'école élémentaire au niveau des escaliers de la rue de l'Eglise.

Rentrée scolaire

Un courrier émanant de l'Education Nationale (IA et CDEN) a fixé les nouveaux horaires scolaires applicables à compter de septembre 2018 : 4 jours de classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h50 et 16h20. Mme BUGUET est accompagnante titulaire du bus scolaire et Mme André suppléante.
84 élèves doivent rejoindre notre école le RPI Villette/Goux à la rentrée scolaire 2018/2019.

Budget école

- Coopérative scolaire : un crédit de 5 000€ par an est affecté aux dépenses d'ordre scolaire, une subvention de 800.00€ a été versée pour la participation de la classe verte et 2 200.00€ affectés à la maintenance des outils informatiques de l'école.
- Fresque : une subvention exceptionnelle de 567.66€ est versée à la coopérative scolaire pour la réalisation d'une fresque murale. **A l'unanimité.**
  Un montant sera intégré aux crédits de fonctionnement.

Voie Grévy

Les actes administratifs prévus pour le déclassement de cette voie se poursuivent normalement en respectant les délais prévus. Pour notre commune, une interrogation subsiste quant au parcours de cette voie verte :

1) au passage à niveau route de Choisey emprunter le tracé de l'ancienne voie ferrée. Ceci impliquerait la réfection du pont qui a été détruit lors d'un accident routier.
2) Quitter la voie verte au passage à niveau route de Choisey, rejoindre la RD 405, réaliser une traversée de cette voie au niveau des plateaux ralentisseurs et rejoindre la voie verte au passage à niveau situé à la sortie du village côté Parcey. Cette option aurait le double avantage de sécuriser la traversée de la RD 405 et permettre aux utilisateurs de la voie verte de traverser notre village.
3) Pour Villette, ce projet doit être réalisé concomitamment à la réalisation d'une piste cyclable sécurisée entre notre commune et Dole.

Grand Dole Habitat

Présentation du projet de construction de 6 logements locatifs sur le terrain Léculier. La voirie et les réseaux seront repris par notre commune ainsi que la maintenance des pompes de relevage des eaux pluviales.

Matériel :

Achat d'une débroussailleuse, établissement Boilley à Santans – 779 €
Il devient nécessaire de remplacer le tracteur communal à moyen terme.

Cimetière

Nous attendons toujours le dossier du Maitre d'œuvre M. Moreau pour finaliser les dossiers de subvention.

Vol du portail

Une déclaration de vol a été effectuée auprès de notre assureur Groupama qui prendra à sa charge la somme de 624.09€ pour une dépense totale de 1248.18€. La société ROGER MARTIN sera sollicitée.

Personnel communal :

- Départ à la retraite de Mme BUGUET ATSEM en février 2019.
- Pierre Liady en contrat en cours du 17/04/2018 au 17/07/2018. Renouvellement par un contrat saisonnier pour les trois mois d'été

Salle Polyvalente

Suite à une utilisation régulière de cette salle par les associations et l'augmentation des charges de fluides, il paraît nécessaire de réfléchir à une participation pécuniaire spécifique éventuelle pour chaque association.

Travaux Mairie

Les toilettes ne sont plus utilisables - dépôt de calcaire-dispositifs de chasse d'eau non réparables.

- Devis Franc Comtoise de Confort : 3990.22€
- Devis entreprise Bonin : 2392.00€
- Devis entreprise Deschamps : en attente de réception.

Bois communaux

- Affouage : l'autorisation de sortie a été donnée
- Les chênes de la parcelle 5 ont été vendus aux Scieries Réunis de Saône et Loire : 113m3 à 166.81€ soit 18 850.00€
- Les chênes des parcelles 9-10 et 15 pour 211m3 seront proposés à la vente de septembre.

Le conseil municipal donne une suite favorable à la signature d'un contrat d'approvisionnement en hêtres à la scierie GAUTHIER à Mont Sous Vaudrey, parcelles 5 et 7 pour 157 m3. Vente en bois façonné au prix de 61€/m3. Frais d'exploitation à charge de la commune soit 21€/m3.
Adopté à l'unanimité après consultation de la commission des bois.

Une délibération pour l'état d'assiette 2019 pour les parcelles 18 et 25 est prise à l'unanimité.

Télétransmission des actes administratifs

Une délibération est prise **à l'unanimité** pour permettre la télétransmission des différents actes administratifs en lien avec la Sous-Préfecture.

Questions diverses

- Trente Clochers : Une dizaine de bénévoles sont nécessaires pour le dimanche 02 septembre 2018 afin d'assurer le ravitaillement de plus de 1200 participants.
- Jury d'assises : M. David Rollier a été retenu pour la commune lors du tirage au sort
- Course Marcel Cuisant : une réussite totale pour cette épreuve
- Fêtes des écoles : elle aura lieu le 06 juillet 2018
- Secrétariat : la secrétaire sera en congés du 23 juillet au 05 août 2018
- Services techniques : l'employé communal sera en congés du 06 au 11 août 2018 et du 23 au 28 août 2018
- Information et site Internet : Philippe POUTHIER accepte de reprendre en tant que titulaire la mise à jour de notre site Internet
- Vol dans les villas : plusieurs vols ont eu lieu dans le village ces dernières semaines. La possibilité de souscrire à l'opération « Voisins Vigilants » est à l'étude.
-

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 23h

Fait à VILLETTE LES DOLE le 29 juin 2018

Le Maire,
René CURLY

MAIRIE de VILLETTE-LES-DOLE (39100 JURA)